

! PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EN DANGER ! ! C'EST L'INTÉRÊT GÉNÉRAL QUI EST ATTAQUÉ !

La Prévention Spécialisée (« la prév » ou éducs de rue) est essentielle à l'ensemble des acteur·ices sociaux·ales. Pourtant, son mode d'intervention particulier et méconnu en fait la cible des politiques d'austérité. Grâce à sa mission de protection de l'enfance, c'est un véritable baromètre de l'état du travail social et médico-social, de la santé, du logement, de la psychiatrie, de l'emploi, de la justice en France. Quand les budgets alloués à la Prévention Spécialisée sont réduits ou supprimés, c'est souvent un signal d'alerte pour l'ensemble des politiques publiques d'action sociale et de soins. C'est aussi inquiétant pour l'ensemble des politiques publiques autour de la jeunesse.

La disparition des éducs de rue dans de nombreux départements nous amène à penser que c'est l'ensemble des éducs de rue qui pourraient à terme disparaître. Nous refusons que la Prévention Spécialisée puisse servir de variable d'ajustement budgétaire. Le manque de places est partout présent et nous sommes un des derniers liens pour les personnes les plus exclu·es.

DANS LA VIENNE (86), UNE DIMINUTION DE 250000 EUROS
C'EST 5 ÉDUCATEUR·ICES EN MOINS ET 3 TERRITOIRES ABANDONNÉS.
400 JEUNES ET FAMILLES DONT L'ACCOMPAGNEMENT SERA STOPPÉ BRUTALEMENT !

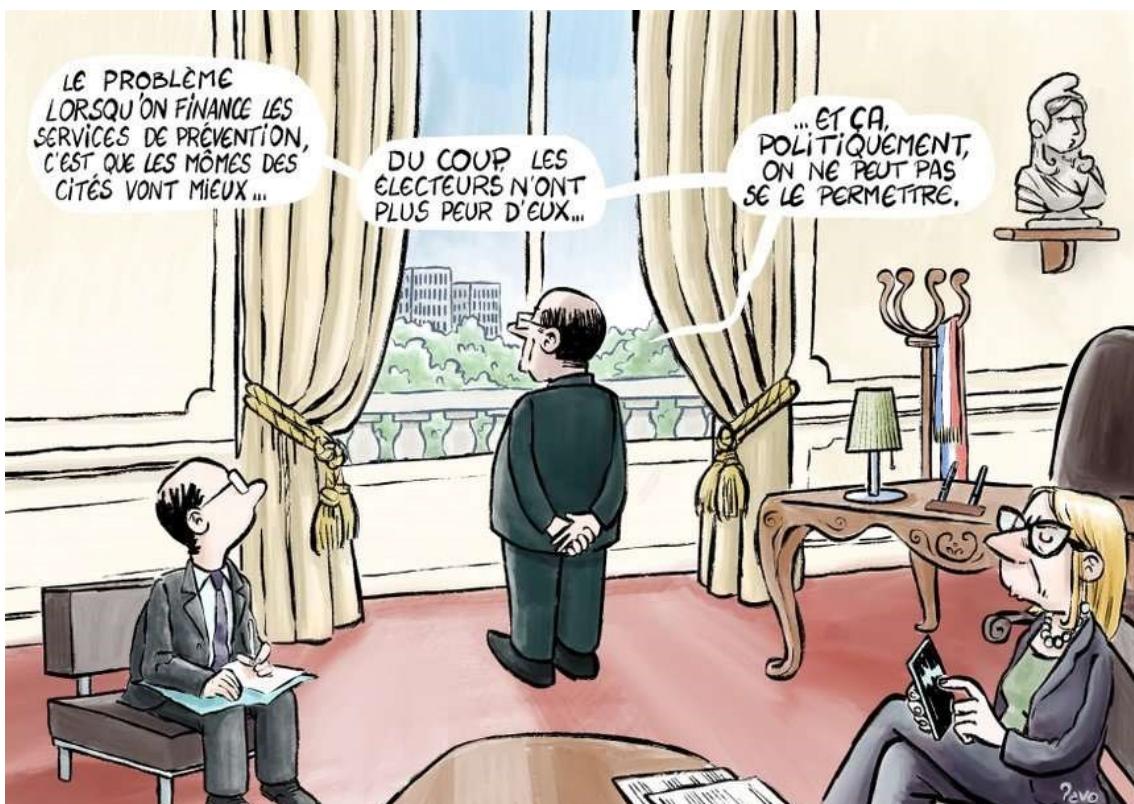
La résistance collective se construit !

- Renforcement des effectifs d'éducateurs spécialisés sur le terrain, Pérennisation des dotations, Défense et Compréhension des spécificités et principes de l'action.
- Appel aux partenaires avec lesquels nous travaillons au quotidien pour qu'eux aussi se mobilisent pour dénoncer leurs difficultés (MLJ, Psychiatrie, PJJ, ASE, services jeunesse et d'animation, médiathèque)
- Nous revendiquons que la prévention spécialisée devienne une compétence obligatoire au même titre que toute la protection de l'enfance et soit inscrite au Code de l'Action Sociale et des Familles.

**MOBILISATION NATIONALE DE SOUTIEN :
RENDEZ-VOUS LE LUNDI 29 AVRIL
DÈS 8H30 DEVANT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**



Être en première ligne pour les éducs de rue, comme on le dit souvent, ça signifie voir des souffrances et des failles éducatives dans les familles, comprendre la complexité interculturelle des milieux de vie des personnes, réfléchir aux passages à l'acte avec le public concerné, écouter les récits d'un public vulnérable, victime de harcèlement, de stigmatisation, de violences de toutes sortes, de discrimination... Après ce préalable de rencontres, les éducs de rue tentent une réponse qui prévient, qui alerte, qui soigne, qui guérit et qui évite. Il est désolant de constater que l'on finit trop souvent par mesurer l'impact de la prév' quand elle n'est plus là, parce que justement il est difficile d'évaluer tout ce qu'elle prévient et qui ne survient donc pas. Levée de l'anonymat, fin de la libre adhésion, non-respect de d'absence de mandat nominatif, pas de place pour l'expérimentation, parfois même plus aucun travail au sein du milieu de vie, le travail de rue n'est plus une priorité.



On entend maintenant, prévention de la délinquance, lutte contre la radicalisation, tranquillité publique, intervention seulement au sein des établissements scolaires, "bataillons de la prévention" ... Et pourtant, être éduc de rue, c'est de la présence au quotidien et dans la durée tout en tenant au cadre dans lequel on intervient : une société de droits et de devoirs. Et porté.es par les valeurs d'une société qui offrirait les mêmes chances de réussite à tous-tes. Les éducs de rue ouvrent des portes, agitent les forces vives, insufflent les raisons de croire en ces valeurs, ont confiance dans les potentiels des jeunes et de leur famille.

Lien pour signer la pétition : <https://www.change.org/Sauvons-les-Educs-de-rue-de-la-Vienne>

Adresse de contact : soutienprev86@gmail.com



MOBILISATION NATIONALE DE SOUTIEN :
RENDEZ-VOUS LE LUNDI 29 AVRIL
DÈS 8H30 DEVANT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

